

Des Courriers avoient été expédiés à toutes les Cours alliées de la Grande-Bretagne pour les informer du premier changement des deux principaux Ministres d'Etat. Leur rétablissement a occasionné un second envoi d'Exprès aux mêmes Cours. Mais les choses se retrouvant par-là sur l'ancien pied, il n'est plus question que des arrangements sur la sûreté du dedans & du dehors, & à les prendre que de la manière qu'on avoit opiné là-dessus jusqu'ici. Aussi a-t-on déjà pourvû en partie à ces objets, dans les Conseils qui ont suivi l'espece de soulèvement que nous venons de détailler. Et la Chambre des Communes mêmes, qui a témoigné, comme le public, avoir de la satisfaction du rétablissement du Duc de Newcastle & du Lord Harington dans leurs Emplois, l'a fait paroître le 2. Mars, qu'ayant délibéré, en grand Comité, sur l'affaire du Subside, elle résolut d'établir un fonds pour fixer un revenu de quinze mille livres sterlings, destiné à subvenir aux dépenses pour la Monnoye du Roi, & d'encourager le public à y porter des matieres d'or & d'argent, pendant l'espace de sept ans, à compter du premier Mars 1746. Les autres parties que cette Chambre a accordées pour le Subside, sont 8367. livres sterlings pour les non-valeurs du droit sur le papier timbré 13793. livres pour les non-valeurs des droits sur les liqueurs douces, 17500. livres sterlings pour une demie année d'intérêt d'un million emprunté sur le produit des droits du Sel, 49252. livres sterlings pour les non-valeurs du fonds général, 25000. liv. sterlings pour contribuer à faire fleurir l'établissement de Georgie.

Avant qu'il fut question des mouvemens dans le Ministère, que nous avons décrits, la même Cham-

III.
Subside accordé par la Chambre des Communes.